

sfodf

95^E RÉUNION SCIENTIFIQUE

MARSEILLE

9-11 MAI 2024

LA RÉÉVALUATION
THÉRAPEUTIQUE



Yann JANSSENS

PARIS

- Orthodontiste libéral (Paris)
- Ancien interne en Orthopédie Dento-Faciale des Hôpitaux de Paris (Bretonneau)
- Major du concours de l'internat en Odontologie 2016
- D.U. clinique d'orthodontie linguale (Garancière) - Université de Paris
- Praticien hospitalier attaché - Hôpital Bretonneau et Hôpital de la Pitié-Salpêtrière (APHP)

VENDREDI 10 MAI 14h10-14h40

Correction de classe II chez l'adulte : mini-vis d'ancrage, une alternative pour les patients non compliants

RÉSUMÉ DE LA CONFÉRENCE

Les malocclusions de classe II représentent une part majeure de notre activité orthodontique en France. Chez l'adulte, si les élastiques inter-arcades représentent une excellente solution dans des cas modérés, force est de constater que certains de nos patients ne respectent pas nos recommandations de port et n'obtiennent pas les corrections occlusales escomptées faute d'une compliance suffisante. Dans ces situations, maîtriser une technique simple et reproductible de distalisation maxillaire sur mini-vis d'ancrage est un atout majeur pour éviter d'avoir des cas simples qui «foirent».

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les indications de la distalisation maxillaire sur mini-vis d'ancrage.
- Apprendre un protocole simple de mise en place de mini-implants d'ancrage et de distalisation maxillaire en ancrage direct.
- Pouvoir obtenir un résultat occlusal satisfaisant, même lorsqu'un patient n'est pas compliant avec ses élastiques.